

Avis de constitution

SOCIETE « FUTURA BATI CONCEPT » en abrégé « FBC »

Siège ABIDJAN COCODY ABATA, lot 207 à 209, îlot
29, 12 BP 737 ABIDJAN 12, Lot 207, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FUTURA BATI CONCEPT » en
abrégé « FBC »

Objet : - l'aménagement foncier ;
- l'architecture d'intérieur et rénovation de
bâtiment ;
- l'étude, conception et gestion de projet
immobilier ;
- la gestion immobilière ;
- le conseil et structuration de financement et d'
investissement ;
- la location et vente de matériels, matériaux et
engins de construction ;
- prestation diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ABATA, lot 207 à 209, îlot 29, 12 BP 737 ABIDJAN 12, Lot 207, Ilot 29

Dirigeant(s) Mme KABA FATIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08507 du 31/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67345/GTCA/RC/2024 du 31/10/2024

